



# Frais scolaires

2023-2024



Degré	Agenda	Matériel reproductible	Sorties et activités scolaires non obligatoire	Total
Préscolaire	0,00 \$	26,00 \$	35,00 \$	<b>61,00 \$</b>
1 <sup>re</sup> année	0,00 \$	26,00 \$	35,00 \$	<b>61,00 \$</b>
2 <sup>e</sup> année	0,00 \$	26,00 \$	35,00 \$	<b>61,00 \$</b>
3 <sup>e</sup> année	10,50 \$	26,00 \$	35,00 \$	<b>71,50 \$</b>
4 <sup>e</sup> année	10,50 \$	26,00 \$	35,00 \$	<b>71,50 \$</b>
5 <sup>e</sup> année	10,50 \$	26,00 \$	35,00 \$	<b>71,50 \$</b>
6 <sup>e</sup> année	10,50 \$	26,00 \$	35,00 \$	<b>71,50 \$</b>

## Frais de surveillance des dîneurs et dîneuses: ???\$/année\*

(ou 3,75\$/jour pour les élèves sporadiques)

Veillez prendre note que les parents, dont les enfants, sont au Service de garde La Chanterelle à temps plein (soit 5 jours/semaine) n'ont pas à payer ces frais.



\* Les frais de surveillance des dîneurs sont déterminés par le CSSPO et payable en totalité en début de l'année scolaire.

Un état de compte sera envoyé par courriel à chaque mois pour tous les frais à payer soient à l'école et/ou au service de garde.

Toutefois, vous devez effectuer vos paiements par internet en utilisant le numéro de référence qui figurera sous le nom de la personne qui payera les frais. Ce numéro est important, car les relevés fiscaux de l'année imposable seront émis au payeur.

Également, il vous sera possible de payer par Interac en passant à l'école.

## Explications

### Agenda

- . Outil d'informations et de communications entre enseignant(e)s, parents et élèves.
- . Outil pour noter les devoirs et les leçons.

### Sorties et activités

Ce montant sert à défrayer une partie des coûts des activités qui se vivent à l'école ainsi que pour des sorties non obligatoires, non essentielles ludiques comprenant les activités parascolaires ou sorties culturelles facultatives.



### Campagnes de financement

Veillez noter que des campagnes de financement peuvent être organisées afin d'amasser des sommes nécessaires à l'organisation d'activités de masse ou de projets spéciaux.